

sevre & loire

2019

LA REGRIPIERE

Guide des déchets

1. LES TARIFS 2019

2. LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

3. LES JOURS DE COLLECTE

4. FAQ

Jours de
collecte
Mercredi
SEMAINE
PAIRE



2 DATES DE RÉUNION PUBLIQUE

POUR ÉCHANGER AVEC LES ÉLUS SUR LES CHANGEMENTS 2019

Mardi 27 novembre 2018 à 20h00
Salle Polyvalente des Loisirs - Rue des sports Le Pallet

Jeudi 6 décembre 2018 à 20h00
Palais des Congrès salle Rabelais - Boulevard du Général De Gaulle
Le Loroux-Bottereau

sevre
loire

Le mode de collecte

À compter du 1^{er} janvier 2019, le ramassage des déchets est harmonisé à l'échelle des 11 communes de la CC Sèvre & Loire. Poubelles et sacs jaunes seront collectés **une semaine sur deux**, selon un nouveau calendrier que nous communiquerons en novembre 2018 à tous les habitants du territoire.

1 Pour les professionnels du territoire, il est possible de bénéficier d'une collecte une fois par semaine. Un courrier leur expliquant la procédure a été envoyé mi-octobre, les invitant à faire un choix sur la fréquence de collecte. Les professionnels devaient rendre réponse avant le **20 octobre** à gestion-dechets@cc-sevreloire.fr

Les nouveaux tarifs pour les particuliers



	Volume du bac en L	Part fixe annuelle	Part variable = prix de la levée
1 personne	80	75 €	4 €
1 à 3 personnes	120	89 €	5 €
4 à 5 personnes	180	100 €	7 €
6 personnes et +	240	125 €	9 €

2 levées obligatoires par semestre seront facturées.

Bon à savoir

Les règles de dotation de bacs sont désormais harmonisées pour la Communauté de communes Sèvre & Loire

Si la composition de la famille a changé ou si le bac n'est plus adapté aux nouvelles règles de dotation :

Appelez le 02 51 71 75 71 ou gestion-dechets@cc-sevreloire.fr



LES TARIFS 2019

Les nouveaux tarifs pour les professionnels ou les habitats collectifs

▲ **Tarifs collecte une fois toutes les deux semaines** (identiques aux tarifs particuliers)



Volume du bac en L	€/ bac / an	€ / levées
80	75 €	4 €
120	89 €	5 €
180	100 €	7 €
240	125 €	9 €
340	150 €	12 €
770	280 €	25 €

2 levées obligatoires par semestre seront facturées.

▲ **Tarifs collecte une fois par semaine**



Volume du bac en L	€/ bac / an	€ / levées
80	95 €	4 €
120	109 €	5 €
180	120 €	7 €
240	145 €	9 €
340	210 €	12 €
770	475 €	25 €

2 levées obligatoires par semestre seront facturées.

Tarifs pour les professionnels souhaitant uniquement l'accès en déchèterie (CAD Le Loroux Bottereau) : 75 € par an.



A compter du 1^{er} janvier 2019, il est possible de mettre dans le sac jaune de tri les éléments ci dessous :



TOUTES LES
BOUTEILLES



TOUS LES
FLACONS &
BIDONS



TOUS LES
EMBALLAGES
CARTON



TOUS LES
EMBALLAGES
EN MÉTAL



NOUVEAU

TOUTES LES
BARQUETTES



TOUS LES
FILMS

NOUVEAU



TOUS LES
POTS & BOÎTES

NOUVEAU



NOUVEAU

TOUS LES
SACS & SACHETS

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI



Bouteilles plastiques et
flacons avec bouchons

Canettes, aérosols et toutes les
boîtes de conserve vidées

Briques et cartonnets
(à compacter)

Pots et barquettes plastiques et
en polystyrène

Sacs, films plastiques
(de revues aussi)

NOS CONSEILS

- Les gros cartons sont obligatoirement déposés en déchèterie
- Inutile de laver vos déchets
- Ne pas imbriquer vos déchets les uns dans les autres.



Couches, déchets de salle
de bain, lingettes, éponge

Papiers gras ou souillés,
papier plastifié, adhésif

Objets et accessoires en
plastiques (pas électriques ou électro-
niques) : paille, vaisselle jetable, brosse...

ATTENTION

Les DASRI (Déchets d'activités de soin à
risque infectieux) doivent être rapportés à
la pharmacie.



Pots en verre

Bocaux en verre

Bouteilles en verre

NOS CONSEILS

- Mettez votre vaisselle cassée en
déchèterie
- Ne pas mettre les bouchons, couvercles
et capsules dans les conteneurs



Journaux, revues, magazines,
catalogues, annuaires

Enveloppes (avec et sans
fenêtre), enveloppes à bulles

Papiers de lecture et
d'écriture

NOS CONSEILS

- Retirez les films plastiques
enveloppant les revues
- Ne pas mettre les essuie-tout ou
mouchoirs usagés



Épluchures et restes de
cuisine, pâtes, sachets de thé, filtres à café

Déchets de jardin, fleurs
fanées et feuilles mortes

Essuie-tout

NOS CONSEILS

- Brassez régulièrement
- Variez les apports
- Ajoutez petits branchages,
copeaux et herbes sèches



LES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DU TERRITOIRE

• LA DÉCHÈTERIE DU LOROUX-BOTTEREAU
Zone du Plessis, D115.
44430 Le Loroux-Bottreau

• LA DÉCHÈTERIE DE VALLET
Zone des Dorices, 4 rue des Ferronniers.
44330 Vallet

HORAIRES : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Le samedi : 9h-18h (fermeture à 19h pour les horaires d'été)

27 filières de tri

Plaques de plâtre propres
(pas d'éléments métalliques)

Films plastiques transparents propres
(emballages de meubles...),

Verre

Polystyrène expansé blanc propre

Cartons vides et pliés
sauf les cartonnettes (ex : paquets
de céréales)

Benne supplémentaire

Papier en vrac

Bois

Mobilier

Plastique rigide

Métaux

Déchets dangereux
et toxiques : peintures, solvants,
produits phytosanitaires etc. (sauf
pour les professionnels)

Métaux non ferreux

Lampes et néons

Huile végétale

Huile de vidange

Piles

Batteries

Radiographies

Cartouches d'imprimantes

Capsules de café «Nespresso»

Textiles

Équipements électriques
et électroniques

Objets destinés au réemploi



Toute inscription au service Gestion des déchets implique
la remise d'une carte d'accès aux déchèteries.

02 51 71 75 71

gestion-dechets@cc-sevreloire.fr

La CC Sèvre & Loire est
partenaire de l'EcoCyclerie
du Vignoble Nantais et
d'autres structures locales
spécialisées dans le
réemploi

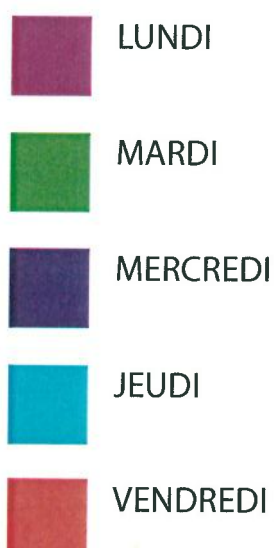
LES JOURS DE COLLECTE SUR LE TERRITOIRE



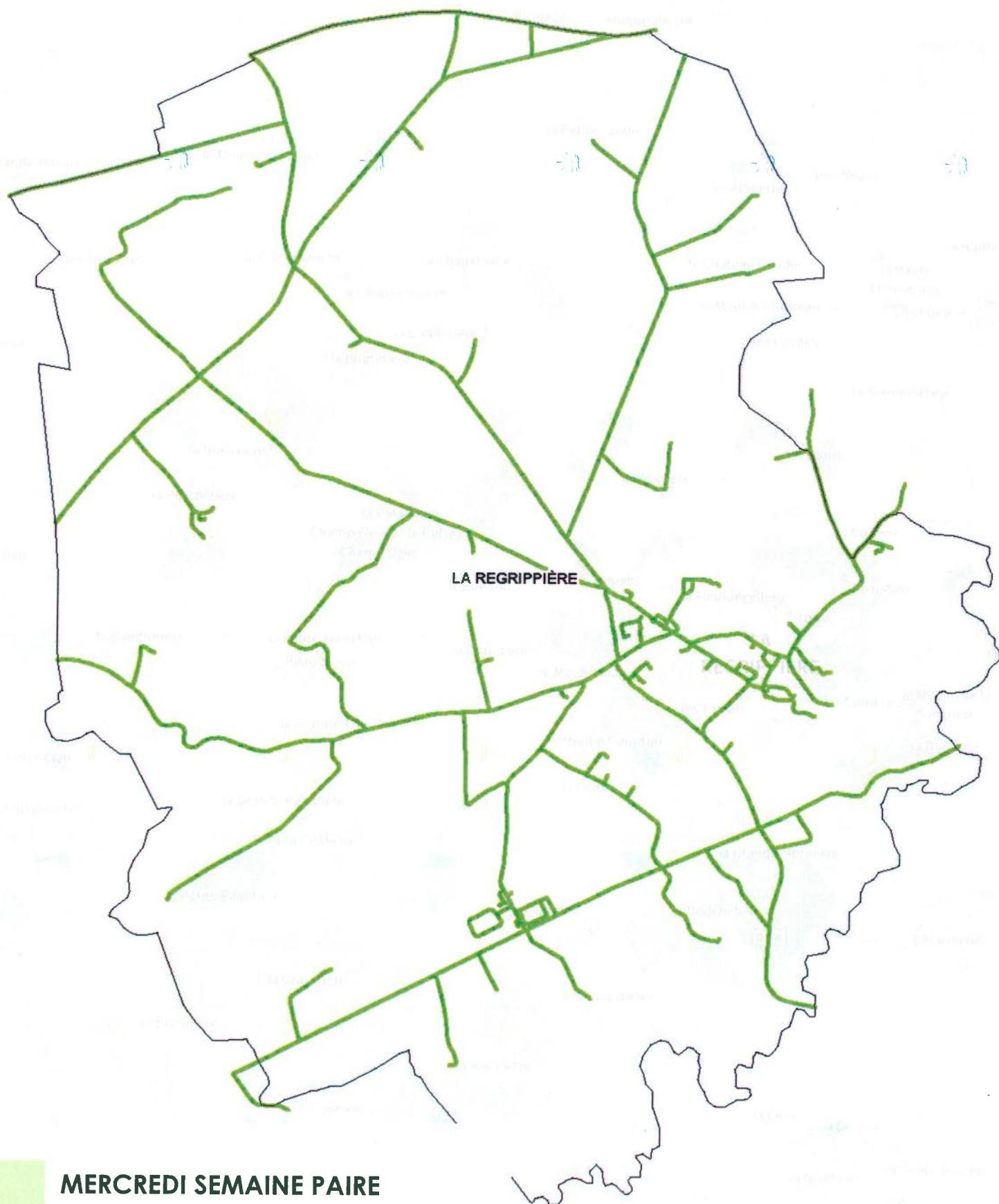
SEMAINES PAIRES



SEMAINES IMPAIRES



LES JOURS DE COLLECTE LA REGRIPIÈRE



MERCREDI SEMAINE PAIRE

**MERCREDI
SEMAINE PAIRE**

BEAU SITE
BEAUSEJOUR
BEL AIR
CHEMIN DE LA GUIGNERAIE
CHEMIN DES BRETELLIERES
CHEMIN DU MOULIN BLANC
IMPASSE DE LA FLEURANCELLERIE
IMPASSE DES PEUPLIERS
IMPASSE DU CORMIER
IMPASSE DU SOUCHAIS
LA BASSE TIRELIERE
LA BOISIERE
LA BOUCHEFOIRE
LA BRAUDIERE
LA BRUNETIERE
LA CHAUVINIERE
LA COQUETIERE
LA CROIX BLANCHE
LA DESIREE
LA DORICIERE
LA DUCHERIE
LA FLEURANCELLERIE
LA GANDONNIERE
LA GRANDE AUJARDIERE
LA GRANDE MORINIERE
LA GRANDE RAGOTIERE
LA GRANDE TRANCHAIS
LA GRAVOIRE
LA HAUTE TIRELIERE
LA LANDE
LA PETITE AUJARDIERE
LA PETITE LANDE
LA PETITE MORINIERE
LA PETITE RAGOTIERE
LA PETITE TRANCHAIS
LA PILOTIERE
LA PINAUDIERE
LA POINTE
LA PORCHETIERE
LA RAPPIONNIERE
LA RINELIERE
LA ROUSSIERE
LE BUTTAY
LE CHAMP FLEURY
LE CHAMP OGER
LE CHATEAU GAUDIN
LE MOULIN BEDOUAUD
LE MOULIN BLANC

LE MOULIN GOURDON
LE PETIT CHATEAU
LE SOUCHAIS
LES ALOUETTES
LES CARRIERES
LES CORBETIERES
LES DOUVES
LES METS FRITS
LES TILLEULS
LES TIRELIERES
LES TREIZE VENTS
LES VIGNES
LES VIONS
MOQUE PEIGNE
PASSAGE DU PRIEURE
PLACE DE L EGLISE
PLACE DU PRIEURE
PLACE SAINT JOSEPH
ROUTE DE LA DORICIERE
ROUTE DE LA TRANCHAIS
RUE D ANJOU
RUE DE BRETAGNE
RUE DE L ECOLE
RUE DE LA CHAPELLE
RUE DE LA CHAUSSAIRE
RUE DE LA COMMUNE
RUE DE LA TRANCHAIS
RUE DES CARRIERES
RUE DES CORBETIERES
RUE DES DOUVES
RUE DES FONTAINES
RUE DES MEUNIERES
RUE DES TISSERANDS
RUE DES VIGNES
RUE DU MOULIN BLANC
RUE DU PINIER
RUE DU STADE
RUE DU VIGNOLE
ZONE ARTISANALE LES TREIZE VENTS

**LUNDI
SEMAINE PAIRE**

LE BORDAGE

Quand sortir les bacs ?

La collecte est prévue toutes les 2 semaines (cf: calendrier).

Il faut sortir les bacs lorsqu'ils sont pleins la veille au soir du jour de collecte et les présenter avec les poignées côté route.

Est-il possible de déposer les sacs jaunes sans présenter le bac à ordures ménagères ?

Oui, cela sera possible sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Sèvre & Loire, à compter du 01/01/2019.

La collecte des sacs jaunes, sans la présence du bac à ordures ménagères, engendre-t-elle une levée facturée ?

Non, seule la collecte du bac est facturée par le biais de la redevance incitative. A compter du 1^{er} janvier 2019 une facture sera adressée tous les 6 mois.

Est-il possible de choisir le volume du bac ?

Non, la collectivité a établi un grille de dotation en fonction du nombre de personnes au foyer.

Pour les particuliers, est-il obligatoire de posséder un bac à ordures ménagères ?

Oui. Cela donne accès aux deux déchèteries du territoire, à la possibilité de disposer de sacs jaunes et également à la maintenance du bac à ordures ménagères.

Pourquoi le bac poubelle est équipé d'une puce ?

La puce électronique associe un bac à une adresse. Lors de la collecte, la puce permet à la CCSL de comptabiliser les collectes, d'assurer le suivi et la maintenance du bac.

Qui fait le nettoyage du bac ?

Les habitants sont responsables du nettoyage et de la propreté de leur bac.

Il est important de déposer les ordures ménagères dans des sacs bien fermés et placer le bac à l'abri du soleil, surtout en été. Pour rappel, certains déchets de cuisine peuvent être compostés.

Mon bac est cassé ou a été volé, que dois-je faire ?

Il faut contacter rapidement le service déchets de la Communauté de communes Sèvre & Loire au 02.51.71.75.71

En cas de casse, une intervention sera réalisée par un agent du service.



Puis-je mettre une serrure sur mon bac ?

Non, le service déchets de la Communauté de communes Sèvre & Loire peut, suivant le cas, proposer un bac muni d'une serrure.

Où récupérer les sacs jaunes ?

A l'accueil des mairies, aux différents accueils de la Communauté de Communes Sèvre & Loire et dans les deux déchèteries du territoire.

La composition du foyer change, que faire ?

Il faut contacter le service déchets de la Communauté de communes Sèvre & Loire au 02.51.71.75.71 qui attribuera un nouveau bac adapté à la taille du ménage.

Lors d'un déménagement que faire ?

Prévenir impérativement le service déchets de la Communauté de communes Sèvre & Loire au 02.51.71.75.71 pour permettre de clôturer la facturation.

Si départ en cours d'année, la facture sera ajustée en conséquence.

Le bac ainsi que le composteur doivent rester à l'adresse quittée.

Comment faire pour disposer d'un composteur ?

Il est mis à disposition et reste sur place lors d'un déménagement.

Il faut contacter le service déchets de la Communauté de communes Sèvre & Loire au 02.51.71.75.71

Les composteurs sont à retirer au Centre Technique Communautaire, 63 rue Jean Monnet, La Chapelle-Basse-Mer à Divatte sur Loire.

Comment accéder aux déchèteries du territoire de la Communauté de Communes ?

Accès à toutes les déchèteries du territoire grâce à la carte d'accès délivrée avec l'inscription au service. Le nombre de passage est illimité.

Les professionnels et l'accès en déchèterie ?

Les professionnels sont acceptés uniquement au Complexe d'accueil des déchets du Loroux Bottereau.

Est-il possible d'apporter les ordures ménagères en déchèterie ?

Non, seul le bac gris est destiné à recevoir les ordures ménagères.

Contacts :

SERVICE DÉCHETS, PRÉVENTION & COLLECTE

Centre Technique Communautaire

ZA de la Sensive

63, rue Jean Monnet

La Chapelle-Basse-Mer

44450 Divatte-sur-Loire

02 51 71 75 71 / gestion-dechets@cc-sevreloire.fr

Le règlement de service est disponible sur le site internet de la Communauté de communes Sèvre & Loire www.cc-sevreloire.fr onglet déchets ou sur simple demande au service Gestion des déchets.